

Publié le 15/01/2024



DÉCISION PRISE EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Délégation faite au Président

Réf. : P013_2024

Date : 10/01/2024

OBJET : Construction d'un espace aquatique à Valognes - Avenant n°3 au lot n°2 et avenant n°1 aux lots n°11, 15 et 16

Exposé

Une consultation a été lancée selon un appel d'offres ouvert en vue de conclure des marchés publics de travaux pour la construction d'un espace aquatique à Valognes.

Les marchés publics des lots n°15 et 16 ont été notifiés le 5 novembre 2021, le lot n°2 a été notifié le 10 novembre 2021 et enfin le lot n°11 a été notifié le 16 juin 2022 :

- Lot n°2 Réseaux divers : COLAS pour un montant de 150 718,29 € HT soit 180 861,95 € TTC,
- Lot n°11 Cloisons sèches - bardage : SARL MENUISERIE DALMONT pour un montant de 109 588,21 € HT soit 131 505,85 € TTC,
- Lot n°15 Chauffage - traitement d'air - plomberie - sanitaires - chaufferie bois : EIFFAGE ENERGIES SYSTEMES - CLEVIA NORMANDIE pour un montant de 1 416 000,00 € HT soit 1 699 200,00 € TTC,
- Lot n°16 Traitement d'eau : EAU AIR SYSTEME pour un montant de 862 428,16 € HT soit 1 034 913,79 € TTC.

Les travaux sont en cours d'exécution.

Dans le cadre de l'exécution du chantier, des travaux en plus-values non prévus initialement sont apparus nécessaires, à savoir :

- Lot n°2 :
 - Modification suite à la modification de l'étude d'éclairément,
 - Modification du réseau IRVE et réseaux divers,

- Lot n°11 :
 - Traitement de l'ossature en post-laqué ossature pour milieu de supérieur à 90 % d'humidité,
- Lot n°15 :
 - Rajout d'un comptage thermique sur la CTA annexe,
 - Rajout d'un comptage thermique sur la chaudière gaz,
 - Rajout d'un disconnecteur,
- Lot n°16 :
 - Modification du débit de filtration de la pataugeoire.

Le coût total de ces travaux supplémentaires s'élève à 37 124,63€ HT réparti comme suit :

- Lot n°2 : 6 477,62 € HT soit 7 773,14 € TTC,
- Lot n°11 : 666,75 € HT soit 800,10 € TTC,
- Lot n°15 : 3 022,79 € HT soit 3 627,35 € TTC,
- Lot n°16 : 26 957,47 € HT soit 32 348,96 € TTC.

Par ces motifs, le Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5211-10,

Vu la délibération n°DEL2023_082 du 29 juin 2023 portant délégation de pouvoir du Conseil au Bureau et au Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin - Modification n°6,

Vu le Code de la Commande Publique et notamment l'article R2194-2,

Considérant la notification du marché de travaux réseaux divers et des avenants n°1 et n°2 à l'entreprise COLAS - 19 rue Hervé Dannemont - 50700 BRIX,

Considérant la notification du marché de travaux cloisons sèches et bardage à l'entreprise SARL MENUISERIE DALMONT - 59 rue Jean-François Millet - VASTEVILLE - 50440 LA HAGUE,

Considérant la notification du marché de travaux chauffage - traitement d'air - plomberie - sanitaires - chaufferie bois à l'entreprise EIFFAGE ENERGIES SYSTEMES - CLEVIA NORMANDIE - ZI du Martray - Avenue du Clos de la Tête - 14730 GIBERVILLE,

Considérant la notification du marché de travaux réseaux divers et de l'avenant n°1 à l'entreprise EAU AIR SYSTEME - 14 avenue de l'Horizon - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ,

Considérant l'avis favorable sur l'avenant n°3 formulé à l'unanimité par la Commission d'Appel d'offres lors de la séance du 15 décembre 2023,

Décide

- **De signer** un avenant n°3 au lot n°2 réseaux divers avec l'entreprise COLAS - 19 rue Hervé Dannemont - 50700 BRIX pour un montant de 6 477,62 € HT soit 7 773,14 € TTC ce qui porte le montant du marché public de travaux à 163 093,38 € HT soit 195 712,06 € TTC (augmentation cumulée avec l'avenant 1 et 3 de 8,21 %),
- **De signer** un avenant n°1 au lot n°11 cloisons sèches et bardage avec l'entreprise SARL MENUISERIE DALMONT - 59 rue Jean-François Millet - VASTEVILLE - 50440 LA HAGUE pour un montant de 666,75 € HT soit 800,10 € TTC ce qui porte le montant du marché public de travaux à 110 254,96 € HT soit 132 306,05 € TTC (augmentation de 0,61 %),
- **De signer** un avenant n°1 au lot n°15 chauffage - traitement d'air - plomberie - sanitaires - chaufferie bois avec l'entreprise EIFFAGE ENERGIES SYSTEMES - CLEVIA NORMANDIE - ZI du Martray - Avenue du Clos de la Tête - 14730 GIBERVILLE pour un montant de 3 022,79 € HT soit 3 627,35 € TTC ce qui porte le montant du marché public de travaux à 1 419 022,79 € HT soit 1 702 827,35 € TTC (augmentation de 0,21 %),
- **De signer** un avenant n°1 au lot n°16 traitement d'eau avec l'entreprise EIFFAGE EAU AIR SYSTEME - 14 avenue de l'Horizon - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ pour un montant de 26 957,47 € HT soit 32 348,96 € TTC ce qui porte le montant du marché public de travaux à 889 385,63 € HT soit 1 067 262,75 € TTC (augmentation de 3,12 %),
- **De dire** que les crédits sont inscrits au budget principal APCP centre aquatique - imputation 2313 - LdC 75565,
- **D'autoriser** son délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente décision,
- **De dire** que la présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 CAEN ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

Le Président,

David MARGUERITTE